

14ème législature

Question N° : 57958	De M. Élie Aboud (Union pour un Mouvement Populaire - Hérault)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >étrangers	Tête d'analyse >demandeurs d'asile	Analyse > lanceur d'alerte. attitude de la France.
Question publiée au JO le : 24/06/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur ses intentions vis-à-vis de l'affaire Snowden. En effet, Edward Snowden a rendu un grand service à la France et à l'Europe en général, en révélant les écoutes de notre « allié » Outre-Atlantique. Il est aujourd'hui isolé. Il est anormal que la France ne fasse rien pour lui. Deux sénatrices ont proposé que M. Snowden reçoive la citoyenneté française au titre du service exceptionnel rendu à la Nation. L'offre d'un asile politique serait la moindre des choses. Quand bien même la France ne ferait rien, il serait du devoir de l'Europe d'agir, d'une façon ou d'une autre, envers celui à qui nous sommes tous redevables. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir préciser ses attentions vis-à-vis de M. Snowden.